



Bordeaux, le 22 janvier 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bassin d'Arcachon : le plan de prévention du risque de submersion marine en concertation

Le Comité de pilotage chargé de l'élaboration du Plan de prévention du risque de submersion marine (PPRSM) s'est réuni sous la présidence de la Sous-Préfète d'Arcachon, Dominique CHRISTIAN, entourée des représentants du Service Risque et Gestion de Crise de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde. Ce Comité rassemble les élus des communes du Bassin et du Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon, ainsi que les représentants des associations locales et acteurs économiques du territoire. L'objectif de cette réunion était de faire un point d'étape sur les études et d'engager la concertation publique sur ce Plan, dont la finalité est de prévenir le risque par une meilleure maîtrise de l'urbanisation.

#### Une submersion marine « centennale » modélisée

Le *Bureau de Recherches Géologiques et Minières* (BRGM), partenaire de la DDTM, a présenté la méthode et les résultats du travail scientifique permettant de calculer et représenter une submersion marine d'importance majeure sur le Bassin d'Arcachon : un événement ayant 1 probabilité sur 100 de se produire chaque année (dit « centennal »).

Partant de la hauteur du niveau marin au large, qui dépend pour beaucoup de la marée et des vagues, le bureau d'études a calculé les volumes d'eau entrants dans le Bassin afin de déterminer les niveaux d'eau au rivage. Par l'action du vent d'ouest et la configuration du Bassin, ces niveaux varient entre 3,55 m (NGF) à la Passe Nord et 3,90m (NGF) à Biganos. La propagation des eaux dans les terres - urbanisées ou non - a également été simulée.

#### Quels ouvrages de protection prendre en compte ?

Ces études suivent une méthodologie nationale précisant les modalités de prise en compte des ouvrages de protection : *un ouvrage ne peut être considéré comme protecteur que si sa robustesse face à l'événement a été vérifiée et si sa pérennité est garantie sur le long terme*. Dans tous les cas, des brèches sont simulées sur la digue pour prendre en compte le risque de rupture, particulièrement dangereux pour les biens et les personnes situés derrière l'ouvrage.

#### Du travail collaboratif à la concertation publique : site internet et réunions publiques

L'élaboration du Plan de prévention du risque de Submersion Marine est menée par l'État (assisté du *BRGM*) depuis plusieurs années, en étroite collaboration avec les collectivités locales et notamment les services du SIBA. Aujourd'hui, l'État souhaite associer l'ensemble des parties prenantes à la réflexion. En particulier, le grand public qui doit s'approprier ce risque de submersion marine et comprendre cette démarche visant à « prévenir l'imprévisible ».

- A cette fin, le site Internet des services de l'État en Gironde [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) bénéficiera dès lundi 25 janvier d'une rubrique dédiée au PPR Submersion Marine du Bassin d'Arcachon. Les internautes pourront notamment visualiser en ligne les cartes représentant les hauteurs d'eau dans les zones submergées lors de l'événement « centennal ».

- Par ailleurs, deux réunions publiques seront organisées (l'une au nord, l'autre au sud) pour permettre aux habitants de mieux comprendre les enjeux et poser leurs questions aux représentants des services de l'État et à leur bureau d'études (dates à venir).